

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE :

DU 24 MARS 2015

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 11

De votants : 11

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du produit des amendes de police pour l'année 2015.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la mairie le: bulletin municipal Et que la convocation du Conseil avait été faite le : 09/03/2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de Buxières sous les côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Odile BEIRENS.

Etaient présents tous les membres

Etaient excusées :

Etait absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle Amandine FLOQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président ouvre la séance et expose les conclusions de la réunion du 25 février 2015 avec les services du Conseil Général et de l'ADA de Commercy qui visait à recenser les points qui posent des problèmes de sécurité dans les villages de la commune et fait l'état des lieux avec les Conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour faire réaliser les aménagements et la mise en place de signalisations afin de sécuriser la circulation dans les villages de Buxerulles, Buxières et Woinville et charge le Maire de demander une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du produit des amendes de police pour l'année 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire :
Odile BEIRENS



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE :

DU 24 MARS 2015

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 11

De votants : 11

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la mairie le: bulletin municipal Et que la convocation du Conseil avait été faite le : 09/03/2015

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de Buxières-sous-les-Côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Odile BEIRENS.

Etaient présents tous les membres

Etaient excusées :

Etait absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle Amandine FLOQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Demande de subvention au titre de la DETR 2015
Etude d'aménagement et mise en valeur des espaces verts et du patrimoine de la commune de Buxières-sous-les-Côtes.

Le Président ouvre la séance et rappelle les diverses réunions et visites sur le terrain de la commission communale et du comité consultatif « Aménagement ».

Cet état des lieux avait pour but de relever tous les points à aménager afin d'entretenir le patrimoine communal et d'améliorer le cadre de vie dans les villages.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte à l'unanimité de faire réaliser les travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine communal et la mise en valeur des espaces verts.
- Charge le Maire de solliciter une aide financière dans le cadre de la DETR 2015 pour un montant de **5056 €**

Le plan de financement s'établira ainsi :

Dépenses H.T par principaux postes	Montants en € HT	Ressources	Montants en € HT	%
Etude des situations avec esquisses, programmation et estimation des coûts	12 640 €	- DETR 2015 - RÉGION Lorraine - Commune	5056 € 5056 € 2528 €	40% 40% 20%
Total HT de l'opération	12 640 €	Total des Recettes	12 640 €	100%

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire :

Odile BEIRENS



Délibération rendue exécutoire par son
Envoi en Sous-Préfecture le 13/04/2015
Le Maire :
Odile BEIRENS

